



A. B. S. O. - B. V. O. S.

Procès-verbal de la Conférence des Clubs

Samedi 26 février 2005 - 14 h 30

Centre Sportif de la Forêt de Soignes - Auderghem (Bruxelles)

1 vérification des pouvoirs des membres;

sont présents ou représentés:

VVO : BORASCA (1 voix) – KOL (6 voix) – OMEGA (6 voix) – HAM O.K. (4 voix)

FRSO : ASUB – ALTAÏR – BALISE 10 – C.O. LIEGE – H.O.C. – N.S.V. AMEL – O.L.V.E – PEGASE

A noter qu'il n'existe pas de quorum de présences lors de cette «Conférence des Clubs».

2 allocution du président;

En annexe

3 rapport du conseil d'administration ;

Le secrétaire

- souligne l'activité du Conseil d'Administration,
- remercie les membres sortants (Ingrid Kennis et Pierre Redouté),
- énumère les différentes missions du président et du secrétaire auprès du C.O.I.B.- B.O.I.C. – Administrations et autres
- félicite Roger Aerts pour la distinction obtenue de l'IOF pour son travail dans le cadre de la lutte anti-doping.
- refait un rapide historique de l'évolution de l'ABSO-BVOS depuis un an, et plus particulièrement évoque les Assemblées Extraordinaires de décembre 2004,
- se félicite de ce qu'un athlète comme Denis Reynders soit désigné «sportif de l'année» via la Boussole d'Or. Denis a été sur le podium aux World Masters en 2004. Ceci démontre que notre sport est pratiqué à un haut niveau à tout âge. Le palmarès, qui figure en annexe, couronne, outre Denis Reyners, Fabien Pasquasy (2^{ème}) et Elisabeth Henkes (3^{ème}). Si les prestations de Fabien sont connues et appréciées de tous, relevons la remarquable victoire aux championnats du monde scolaire d'Elisabeth.

4 rapport des commissions

41 équipes
en annexe

42 technique
en annexe (avec le rapport du cadastre)

- 43 discipline et conciliation (inactive en 2004);
pour mémoire – il est convenu, à la demande du président, que le CA se penche sur la composition et la procédure de fonctionnement de cette commission.
- 5 proposition de modification du règlement sportif ;
- procédure des votes : pour / contre / abstentions*
- 5.1. point concernant la création d'une catégorie de Vétérans D: adopté à l'unanimité
5.2. point concernant la création d'une catégorie H-10 et D-10 à l'occasion des championnats de Belgique Sprint et Middle Distance : adopté à l'unanimité
5.3. point concernant la possibilité d'aligner, lors du championnat de Belgique de relais, des équipes dont les membres sont issus de plusieurs clubs: refusé par VVO : 0/16/1 et FRSO 0/7/1
5.4. point concernant les descriptions de postes aux H-10 et D-10. (article 14.8): ... seront au moins en néerlandais, allemand et français : adopté par VVO 0/17/0 et FRSO 1/7/0
- 6 calendrier national des années à venir (2006 et suivantes);
- 6.1. année 2005 : championnat de Belgique MTB-O le samedi 11 juin 2005 (Balise 10) Marche-en-Famenne (chronométré à l'intérieur d'un domaine privé)
6.2. année 2006 : en annexe
6.3. appel à candidatures (3 Jours de Belgique) 2007 et 2009
- 7 organisations et participations à des compétitions internationales;
rien à dire
- 8 fixation des droits d'inscriptions aux compétitions du calendrier national;
statu quo
- 9 fixation de la cotisation des ligues;
statu quo
- 10 interpellations;
N.S.V.AMEL : le document figurant dans la convocation est longuement évoqué de façon constructive et rationnelle. Il est demandé à chaque club de communiquer dans les meilleurs délais la liste nominative des personnes pouvant – et souhaitant – assumer une fonction de contrôleur.
- 11 divers.
Le trésorier de l'ABSO-BVOS communique les comptes et budgets (pour information car ceci concerne l'AG de l'ABSO-BVOS. Jacques W. Hofmans explique et commente les comptes et budget prévisonnel). La Conférence des Clubs le remercie pour ce travail.

La Conférence des Clubs est terminée à 16h55.

Eric Hully,
Secrétaire général A.B.S.O.-B.V.O.S.
Pour la « Conférence des Clubs »

Chers amis,

Je souhaite à tous les représentants des clubs et des ligues de tout coeur la plus cordiale des bienvenues à cette première conférence des clubs.

La loi sur les a.s.b.l. du 27 juin 1921 a été modifiée par la loi du 2 mai 2002 et toutes les associations étaient appelées à se mettre en ordre avant le 1^{er} janvier 2005. Entretemps le ministre compétent a donné un délai d'un an à toutes les associations qui n'étaient pas parvenues à modifier leurs statuts d'une façon correcte. ABSO-BVOS a profité de cette occasion pour effectuer une modification de ses membres et leurs compétences. Cette formule a été acceptée par l'assemblée générale extraordinaire du 16 décembre 2004. Cette modification est donc faite **à l'occasion** de cette nouvelle loi et n'était pas nécessairement le résultat de son application. Le fonctionnement de notre association comme a.s.b.l. a été fortement simplifié et son champ d'action se limite en fait aux relations entre les deux ligues. Elle est donc la plateforme de concertation entre les ligues tandis que la conférence des clubs est celle des clubs. Aux deux niveaux le processus de décision est le même, c'est à dire une double majorité des ligues.

Op internationaal vlak hebben onze atleten niet voor een doorbraak kunnen zorgen in 2004. Onze junioren hebben moeten ervaren dat zowel op technisch als op fysiek vlak, de weg nog lang is om ook maar in de nabijheid van de subtop te geraken. Ook bij de senioren waren de resultaten maar matig. Het niveauverschil van Fabien Pasquasy en Aline Hermans met hun achtervolgers wil maar niet verkleinen. Er waren nochtans enkele goede resultaten die dienen vermeld te worden: de twee finale plaatsen van Fabien op de wereldkampioenschappen en de vier finale plaatsen op de Europese kampioenschappen van Fabien, Aline, Jan Gilot en Nicolas Sillien. Het is zeer spijtig dat onze vereniging hen niet meer wedstrijden kan aanbieden van internationaal niveau in de periodes dat zij daar grote noodzaak aan hebben. Bovendien ontbreken de financiële middelen om hen verplaatsingen naar het buitenland aan te bieden. Van podiumplaatsen kunnen wij alleen maar dromen. Alhoewel, verleden jaar heeft een Belg brons gehaald op de World Masters in Italië. Denis Reynders heeft daar op het podium gestaan en een prestatie geleverd welke weinig Belgen - indien er wel zijn - hem ooit hebben vóór gedaan. Over deze prestatie werd echter maar weinig ruchtbaarheid gemaakt binnen onze liga's.

L'accès aux bois reste un grand handicap pour le maintien ou plutôt la survie de notre sport. Il est très frustrant pour les ligues et les clubs de devoir constater que la politique de l'environnement est si différente et parfois même diamétrale dans le nord et le sud du pays comme si tout porte à croire que nous vivons à mille kilomètres l'un de l'autre. Tout cela ne peut indiquer que de nombreuses argumentations douteuses ont été mis en avant pour nous interdire la pratique de notre sport.

Doordat de aard van de problemen en de verantwoordelijke overheden verschillend zijn voor de liga's is het ook zeer moeilijk om de krachten te bundelen. Het gevecht moet hier geleverd worden door de liga's. Ik vrees dat het een gevecht à la Don Quichotte is, maar we moeten blijven volhouden. Never surrender, Ne capitulez jamais. U nooit overgeven.

Roger Aerts, Voorzitter, Président

A.B.S.O.-B.V.O.S.
Commission des Equipes

Conférence des Clubs ABSO-BVOS du 26.02.2005 à Auderghem

Chers amis,

Il revient au secrétaire de faire le rapport annuel de notre Commission qui est constituée par ordre alphabétique de Jean-Noël DEBEHOGNE, Dirk DEIJGERS, Stephane DMYTERKO, Christian STOFFELS, Stefan THIELS & Mireille VANOOSTERHOUT.

Remercions au passage Hermann MACKELS qui vient de quitter la Commission après 26 années de bons et loyaux services, principalement au profit des Seniors Elites

Depuis la dernière Assemblée, notre Commission s'est réunie à cinq reprises, dans la meilleure ambiance de travail qui soit,

- le 24.03.2004 à Auderghem
- le 10.08.2004 par voie électronique
- le 11.10.2004 à Liège
- le 01.12.2004 à Liège
- le 05.02.2005 à Liège

Le travail principal de la Commission a porté comme chaque année sur l'établissement des critères de sélection pour les JWOC 2005 (Suisse) & JEC 2005 (Autriche) pour les Juniors, pour les World Cup 2005 (Grande Bretagne & Italie) et les WOC 2005 (Japon) pour les Seniors.

Au niveau des résultats sportifs 2004, on notera chez les Seniors :

- les places de finaliste A d'Aline Hermans, Jan Gilot, Fabien Pasquasy et Nicolas Sillien au Championnat d'Europe au Danemark.
- les places de finaliste A de Fabien Pasquasy en Moyenne Distance et Longue Distance au Championnat du Monde en Suède.

Les membres des équipes ont pu bénéficier du sponsoring SILVA par l'intermédiaire de l'a.s.b.l. "C.O.Sports" qu'il convient de remercier, au nom des heureux bénéficiaires.

Merci de votre bonne attention

Jean-Noël DEBEHOGNE
Secrétaire de la Commission des Equipes ABSO-BVOS

COMMISSION TECHNIQUE A.B.S.O. – B.V.O.S.

**Rapport Annuel de la commission technique à la Conférence des Clubs A.B.S.O. – B.V.O.S.
du 26 février 2005 à AUDERGHEM.**

Depuis février 2004, la commission technique s'est réunie à quatre reprises :

- le 3 juin 2004 à Diest
- le 16 septembre 2004 à Diest
- le 22 décembre 2004 à Auderghem
- ce 26 février 2005 à Auderghem

Les contrôleurs des Championnats de Belgique 2005 sont déterminés :

- 12.03.2005 Nuit : Jacky SALLAERTS
- 22.05.2005 Relais : Jan DELOBEL
- 19.06.2005 Interclubs : Pierre MARCHAL
- 04.09.2005 Long : à définir par HamOK
- 18.09.2005 Middle : Eric HANSEN
- 16.10.2005 Sprint : Patrick GENTEN

Le calendrier 2006 à été arrêté sans gros problème. Le système actuel permet d'arriver à l'assemblée annuelle avec un calendrier établi.

Le bilan annuel du cadastre est établi par le gestionnaire. (Guy WULLEPIT).

La Commission Technique propose deux modifications au Règlement Sportif ABSO-BVOS

- 1.prévoir des catégories H & D Vétérans D (70 & +) lors des Championnats de Belgique de Moyenne Distance, de Sprint et de Relais
- 2.prévoir un circuit H-D-10 jalonné lors des Championnats de BEL de Sprint et de Moyenne Distance.

Merci de votre attention

Jean-Noël DEBEHOGNE

Secrétaire de la Commission Technique ABSO-BVOS